COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1er AVRIL 2015

Absent(s) excusé(s) : Olivier ARNAUD

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2014

Budget communal

L'exercice 2014 se solde par un déficit sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 8.441,90 €.

Ce déficit comprend des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 71.172 €, somme disponible et reportée au vote du budget primitif 2015.

A noter également, hormis le manque à gagner sur la Dotation Globale de Fonctionnement de 19.000 € (contribution au remboursement du déficit national appliqué par l'Etat) la non perception d'une recette de 25.000 € relative à une coupe de bois.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2014 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 9.440,83 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2014 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 20.216,76 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés et votés à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Maire propose au Conseil Municipal de valider les taux d'imposition 2015 proposés par la commission des finances, à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation 4.19 % (au lieu de 3.99 %)
- ✓ Taxe foncière (bâti) 15.41 % (au lieu de 14.68 %)
- ✓ Taxe foncière (non bâti) 72.25 % (inchangé)

L'augmentation proposée se traduit par une recette supplémentaire de 7.900 € qui se justifie par les raisons suivantes :

- La perte de 19.000 € de la dotation annuelle versée par l'Etat,
- Le gel de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes.
- Le maintien de la gratuité des activités périscolaires malgré des dépenses en hausse,
- Maintien du prix de l'eau.

Par ailleurs, la commission des finances a procédé à des simulations pour le contribuable et l'augmentation sera d'environ 22 € pour un foyer propriétaire et 10 à 12 € pour un foyer locataire.

A noter également que le produit de l'impôt foncier représente la somme de 149.677 € dont 72 % versés par E.D.F. (107.768 €).

Les taux d'imposition 2015 sont acceptés et votés à 7 voix pour et 4 contre.

Les élus contre cette décision demandent le report de cette augmentation en 2016. Proposition non retenue.

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Budget communal

Il s'équilibre à la somme de 770.200 € en section de fonctionnement et 339.600 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2014 inclus).

Quelques commentaires :

- ⇨ Produit de la Dotation Globale de Fonctionnement en baisse qui tient compte du remboursement à la dette nationale (- 19.000 €).
- ⇨ Produit des coupes de bois en augmentation, coupes 2014 et 2015 (40.000 € attendus).
- ⇨ Diminution de crédits sur de la ligne budgétaire « personnel titulaire » pour tenir compte du départ en retraite de l'agent technique au 1er mai.
- ⇨ Augmentation de crédits sur les postes comptables (fournitures, personnel notamment) pour tenir compte des frais liés aux activités périscolaires sur l'année entière (un seul trimestre en 2014)

- ⇨ Les principaux travaux d'investissement prévus :

- Achat de la maison Brunel située au cœur des Blais (55.000 € frais notariés inclus)
- Achat des terrains de M. Colonel-Bertrand (13.150 € frais notariés inclus) et de M. Brunel (zone réservée au stade (2.400 € frais notariés inclus).
- Subvention versée au budget Eau et Assainissement de 60.000 € pour financer le raccordement du hameau « les Jeannots » à la station d'épuration et des travaux de récupération d'eaux pluviales sur le chemin reliant les Liorats à la Ville
- Travaux de voirie (réfection chemin haut du Champa et renforcement de la portion haute du chemin du Buya) pour 25.000 €, subvention attendue de 7.400 € pour la voirie du Buya
- Remplacement de l'étrave pour 10.200 €,
- Travaux d'éclairage public du chemin rural situé sur le parking communal de la cime des Blais pour 8.600 € subventionnés à 50 % par le SEDI 38.
- Achat de parcelles riveraines de chemins communaux (5 chemin du Pré Pellat, 1 chemin des Jeannots) pour 4.800 € correspondant aux seuls frais notariés, les cessions étant consenties contre l'euro symbolique.

Sont prévues également au budget des actions visant à valoriser le village (fleurissement, aire de pique-nique et jeux pour enfants au stade, réfection des escaliers d'accès de l'entrée de la salle au stade et ceux du parking de la cime des Blais au lotissement « la Condamine »). Une réflexion est engagée aussi pour permettre la création d'un abri du vent au portail de l'école.

Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme de 130.500 € en section de fonctionnement et 128.430 € en section d'investissement dont 60.000 € pour financer le raccordement du hameau « les Jeannots » à la

station d'épuration et des travaux de récupération d'eaux pluviales sur le chemin reliant les Liorats à la Ville.

Budget de la Régie des Transports

Il s'équilibre à la somme de 22.300 € en section de fonctionnement et 20.176,53 € en section d'investissement.

La section d'investissement correspond aux crédits liés à l'amortissement du véhicule dont la durée a été fixée à 8 ans.

Les budgets 2015 sont acceptés et votés à l'unanimité.

PROPOSITION DE L'O.N.F. POUR UN PROJET DE REBOISEMENT

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un center-parc à Roybon, la société titulaire du marché a été soumise à l'application de mesures compensatoires qui consistent notamment en la réalisation de reboisement (ou reconstitution) de forêts sinistrées suite à incendies, tempêtes ou évènements phytosanitaires.

L'Office National des Forêts (gestionnaire du domaine forestier) propose par convention un programme de reboisement de parcelles touchées par une tempête. Ce programme aura lieu sur 4 ans moyennant une indemnité annuelle versée par la même société de 1.000 € (mille euros).

Accord unanime du Conseil Municipal.

DROIT DE PREFERENCE FORESTIER EXERCE PAR LA COMMUNE

Le Maire informe le Conseil Municipal que ce point inscrit à l'ordre du jour est annulé suite à un entretien avec la Safer.

QUESTIONS DIVERSES

Trail des passerelles

L'édition 2015 aura lieu sur 2 jours les 18 et 19 juillet avec passage à Monteynard du maratrail (55 kms).

Fête du village

Elle aura lieu le 11 juillet 2015.
Les associations sont averties et se consultent pour cogérer l'organisation.

Arrêt maladie d'un agent

Adrien Rudkiewicz, agent bénéficiaire d'un contrat avenir a été victime d'un accident de ski.
Sa formation au stage FIMO (complément du permis C) a été reportée.

Stages dans le cadre scolaire

2 étudiants vont être accueillis pour des stages non rémunérés dans le cadre scolaire.
Un sera affecté à l'entretien courant des espaces publics de la Commune, le second aura pour mission de faire des propositions sur différents projets techniques au sein du village et aussi une

réflexion sur l'embellissement des entrées du village (Nord et Sud), l'aménagement de l'espace derrière la salle polyvalente, l'aménagement des espaces du futur abri bus aux Liorats

Plan Communal de Sauvegarde

Un avant-projet du P.C.S. a été reçu en Mairie pour examen et corrections éventuelles.
A suivre

Activités périscolaires

La création d'un 5ème groupe est effective.
Un appel à bénévoles pour encadrer ce groupe (mais les autres aussi) sera lancé dans le prochain bulletin municipal

Communauté de Communes

Joël Pontier, Maire de Nantes-en-Ratier a été élu Président de la Communauté de Communes en remplacement de Fabrice Marchiol.

La parole aux élus

Mauvaise réception de la TNT:

Des élus sont interpellés pour des problèmes de mauvaise réception de la TNT qui seront répercutés auprès du Syndicat du Serpaton.

Correspondant du Dauphiné Libéré

Le Dauphiné Libéré va être contacté pour demander que Nicole Roudier, correspondant du DL, qui quitte prochainement la commune soit remplacée.

La parole au public

Il est demandé que soit affiché sur le site internet l'ordre du jour des réunions du Conseil Municipal.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.
Prochaine réunion : 12 mai 2015